

ATTESTATION
FORMATION OBLIGATOIRE DES ASSISTANTS MATERNELS

Madame CLAIRE LOMBARD
522 RUE MATHIEU MARMONIER
38110 LA CHAPELLE-DE-LA-TOUR

Je soussigné(e) Olivier Grandpré, Directeur de l'École des Parents et des Éducateurs de l'Isère,

Certifie que Madame CLAIRE LOMBARD

Numéro Agrément 48063

A suivi la formation obligatoire des assistants maternels Module 2

Au cours de la période du 17/03/2014 au 15/04/2014

Lieu de formation : Moirans

D'une durée de 60 heures.

- La fonction éducative de l'assistant maternel
 - ↳ Observer et écouter, L'enfant comme être social, Repérer les signes précurseurs de mal être
- Organiser les activités des enfants selon les âges
 - ↳ L'éveil de l'enfant, accompagner l'enfant dans une activité d'éveil
- Identifier et analyser des situations particulières
 - ↳ Les différences, le handicap, la prévention de la maltraitance, l'enfant de culture différente
- Savoir travailler en équipe dans un dispositif collectif (MAM, Microstructure)
 - ↳ Créer et gérer une micro-structure d'accueil de jeunes enfants
 - ↳ Gestion des difficultés dans un MAM et une micro-structure
- Les enjeux de la lutte contre les discriminations
- Les troubles et les maladies courantes de l'enfant
- Améliorer la communication
 - ↳ La gestion des situations de conflit, comment prévenir les conflits
 - ↳ sensibilisation à la protection de l'environnement
- Préparation à l'EP1
 - ↳ Vérifier l'acquisition des connaissances et compétences théoriques
 - ↳ Orienter les assistants maternels pour le renforcement des compétences éventuellement insuffisantes
 - ↳ Préparer techniquement les assistants maternels à l'épreuve pratique (bain, change, alimentation, hygiène...)
 - ↳ Organisation générale du corps humain
 - ↳ Hygiène et prévention des accidents
 - ↳ Diététique
 - ↳ Aide, par des explications, à procéder à l'inscription de cette épreuve auprès de l'Éducation Nationale.
- Bilan de fin de formation

Cette attestation a été établie ce jour pour servir et valoir ce que de droit

Attestation à conserver. Elle vous sera demandée pour votre renouvellement d'agrément

Fait à Grenoble, le 24/04/2014

Olivier Grandpré
Directeur de l'EP38
P/O